

OFFRE D'EMPLOI

La Régie des Eaux de Terre de Provence recrute un

Responsable de service exploitation eau potable et assainissement (H/F)

basé à Chateaurenard / CDI

Poste à pourvoir dès que possible

CONTEXTE

Le poste de responsable de service exploitation eau potable et assainissement exige une forte capacité à travailler en équipe, une expertise technique avancée et un engagement à garantir la performance et la conformité réglementaire des installations. Il organise et met en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement de la collectivité. L'expérience et la motivation sont essentielles pour relever ce défi et contribuer à la réussite de notre équipe dynamique.

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur général de la régie, et en collaboration étroite avec les autres services (Direction Administrative et Financière, Service Etudes et Projets, Service Travaux Publics et Assainissement Non Collectif), le Responsable du Service Exploitation Eau et Assainissement exerce par le biais des moyens qui lui sont rattachés les missions suivantes :

- **Pilotage de la conduite des installations d'eau potable et d'assainissement collectif** dans un objectif de performance et de conformité réglementaire :
 - contribuer à définir et à mettre en œuvre la politique de la régie s'agissant du service de l'eau et de l'assainissement collectif, ainsi que les budgets afférents ;
 - établir, mettre en application et réviser les procédures relatives à la conduite et au suivi réglementaire des installations ;
 - régler et suivre le bon fonctionnement des installations, notamment au moyen des outils informatiques de supervision et de télégestion ;
 - procéder au diagnostic permanent des réseaux (ex. campagnes de détection de fuites, ...) et optimiser les performances des équipements en réalisant ou en faisant réaliser les expertises techniques nécessaires ;
 - mettre en œuvre l'autosurveillance et organiser l'astreinte technique (semaine, week-end et jours fériés, par roulement) ;
 - assurer la relation à l'usager, le cas échéant en lien avec les services communaux ;
 - établir des bilans techniques et réglementaires périodiques des installations.
- **Entretien, maintenance de niveaux 1 à 4** (selon la norme NF X 60-000) et **gestion patrimoniale** des installations d'eau potable et d'assainissement collectif :
 - contribuer à définir et à mettre en œuvre la politique de la régie en matière de maintenance préventive / curative de ses installations, ainsi que les budgets afférents ;
 - établir, mettre en application et réviser les procédures relatives à la maintenance des équipements ainsi qu'à l'achat et à la gestion des stocks de matériels et de fournitures nécessaires à l'exploitation ;
 - établir la programmation technique et financière des travaux de maintenance relevant de l'exploitation ;
 - veiller à la propreté des installations, au rangement des locaux et à l'entretien du matériel ;
 - piloter la maintenance des installations au moyen de l'outil informatique de GMAO ;
 - coordonner et suivre les interventions de maintenance des installations réalisées en régie ou par des prestataires externes ;
 - établir périodiquement des bilans techniques et de comptabilité analytique de la maintenance des installations, notamment à partir de l'outil informatique de GMAO.

- **Sûreté physique** des installations d'eau potable et d'assainissement collectif :
 - contribuer à définir et à mettre en œuvre la politique de la régie en matière de sûreté des installations d'eau potable et d'assainissement collectif, ainsi que les budgets afférents ;
 - contribuer à la veille technique ainsi qu'à l'identification des réglementations et directives ministérielles à prendre en compte dans la démarche de sûreté des installations ;
 - piloter la démarche de diagnostic permanent de la sûreté des sites, en suivant les cas d'intrusions et en procédant à des audits réguliers ;
 - établir la programmation technique et financière des travaux de sûreté des installations.
- **Déploiement et maintenance des systèmes d'information (SI)** nécessaires à l'exploitation : automatismes, supervision, télégestion et GMAO :
 - contribuer à définir et à mettre en œuvre la politique de la régie en matière de SI, ainsi que les budgets afférents ;
 - établir, mettre en application et réviser les procédures relatives aux SI nécessaires à l'exploitation ;
 - superviser la saisie informatique des données ainsi que l'utilisation des SI par les agents d'exploitation ;
 - établir la programmation technique et financière de la maintenance des SI nécessaires à l'exploitation ;
 - coordonner et suivre les interventions de maintenance des SI nécessaires à l'exploitation, réalisées en interne ou par des prestataires extérieurs ;
 - établir des bilans techniques et de comptabilité analytique périodiques de la maintenance des SI, notamment à partir de l'outil informatique de GMAO.
- **Pilotage des études et travaux d'amélioration visant l'exploitabilité, la sécurité, la fiabilité, la durabilité et la sûreté des installations** ne relevant pas de la conduite de projets ni des interventions sur domaine public :
 - contribuer à définir et à mettre en œuvre la politique d'investissement de la régie ainsi que les budgets afférents ;
 - établir la programmation technique et financière des travaux d'amélioration concernés ;
 - assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration concernés dans le respect des dispositions du code de la commande publique (livre IV, ex-loi MOP n°85-704) ;
 - coordonner et suivre les interventions des entreprises extérieures pour la réalisation des travaux d'amélioration concernés ;
 - établir les bilans techniques et financiers des travaux réalisés.
- **Gestion des effluents non domestiques** :
 - inventaire permanent des activités industrielles (assimilables à des activités domestiques, de catégories 1 et 2) ;
 - mise en œuvre des arrêtés ou des conventions de prélèvement et de rejet des entreprises prioritaires et suivi du respect des dispositions contractualisées ;
 - contribution à l'établissement de l'avis de la régie dans le cadre des demandes de permis de construire ou de branchements simples faites par des entreprises.
- **Missions transversales** :
 - collaboration dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la régie ;
 - management opérationnel des services qui lui sont hiérarchiquement rattachés ;
 - manager un effectif d'une vingtaine d'20 agents répartis en 4 pôles (gestion des effluents industriels, exploitation eau potable, exploitation assainissement et maintenance) selon les principes d'exigence et de rigueur, de respect et d'équité, de développement des compétences et de l'autonomie ;
 - contribuer au suivi administratif (recrutement, formations, évolution professionnelle...) du personnel d'exploitation, en relation avec le pôle des ressources humaines ;
 - coordonner les interventions des agents d'exploitation, assurer leur encadrement technique ;
 - intégration des démarches de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement (QHSE) dans les process qui lui sont propres ;

- collaboration avec la Direction Administrative et Financière et Moyens Généraux ainsi qu'avec les services Etudes et Projets, et Travaux Publics et Assainissement autonome : participer aux études, à la planification et au suivi des travaux, à la mise en service et au suivi des garanties constructeurs... ;
- contribution à l'inventaire des besoins et à la mise en place des cadres d'achats de fournitures et services, de prestations intellectuelles, de travaux et de NTIC (rédaction des pièces techniques et copilotage des procédures) ;
- veille administrative, financière, technique et réglementaire dans les domaines relevant de ses responsabilités ;
- contribution au suivi des délégations de service public : suivi des contrats, évaluation du patrimoine, préparation à l'intégration des services délégués au sein de la régie... ;
- à la demande éventuelle des notaires, vérification de la conformité de l'assainissement collectif dans le cadre des ventes de biens immobiliers ;
- participation aux instances de la régie (ex. réunions internes, Conseil d'administration, Commission d'appel d'offre...) ainsi qu'à ses actions de concertation et de communication.

PROFIL RECHERCHE

- Titulaire d'un diplôme et justifiant d'une forte expérience dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement ;
- Maîtrise des infrastructures et équipements des réseaux d'eau et d'assainissement ;
- Aptitudes à critiquer/fiabiliser des données d'entrée, au démarrage d'un projet et au cours de son déroulement ;
- Capacité à manager et rendre compte efficacement ;
- Discernement et clarté dans les communications intra et extra-service ;
- Rigueur dans l'exécution des tâches, et goût pour leur parfait achèvement ;
- Capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction, et d'expression orale ;
- Permis B obligatoire.

RYTHME ET LIEUX DE TRAVAIL

- Qualification d'emploi : Groupe VI (*Convention collective eau et assainissement*)
- Lieu d'embauche : Agence de Chateaurenard
- Périmètre d'intervention : territoire de la communauté d'agglomération de Terre de Provence. Déplacements ponctuels hors périmètre communautaire.
- Télétravail : envisageable partiellement, sous charte Régie.
- Poste soumis à l'astreinte d'exploitation (fréquence variable : toutes les 6 à 8 semaines)

REMUNERATION

Selon profil et expérience.

POUR POSTULER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser :

Par courriel : rh@eauxtdp.fr

ou Par courrier : **Service RH - Régie des Eaux de Terre de Provence**
1313 route Jean Moulin
13670 ST ANDIOL